

Division / Service : DRH/N° 11 /2019.
N / Réf : Décision d'appel aux candidatures

Objet : **Décision d'appel aux candidatures**

Le Directeur Général de la Régie Autonome Multi Services d'Agadir

- Vu le Décret n° 2-64-394 du 22 Joumada I 1384 (29 Septembre 1964) relatif aux Régies Communales dotées de la personnalité Civile et de l'Autonomie Financière;
- Vu la Loi n° 69-00 relative au contrôle financier de l'Etat sur les entreprises publiques et autres organismes, promulguée par le Dahir n° 1-03-195 du 16 ramadan 1424 (11 novembre 2003).
- Vu la Circulaire n° 24/2012 du 06 Hija 1433 (22 Octobre 2012) de Monsieur Le Chef du Gouvernement, fixant les conditions et modalités d'organisation des concours de recrutement dans les emplois publics;
- Vu le statut du Personnel, des Entreprises de production, de transport et distribution d'électricité au Maroc;
- Vu la loi cadre 2019 de la RAMSA.

Décide:

Article 1: Lancer un appel aux candidatures pour le recrutement, à la catégorie 3, de Dix (10) agents d'exécution:

- **Huit (8)** agents justifiant un niveau d'instruction secondaire Qualifiant (Tronc commun, 1^{ère} année du Bac ou 2^{ème} année du Bac) et titulaires du diplôme de qualification/spécialisation professionnelle en Plomberie sanitaire ou en Installations Sanitaires et Thermiques délivré par l'OFPPPT. (Rèf. E01)
- **Un (1)** Ouvrier professionnel en Electromécanique justifiant un niveau d'instruction Secondaire Qualifiant (Tronc commun, 1^{ère} année du Bac ou 2^{ème} année du Bac) + Diplôme Etatique d'ouvrier de qualification/spécialisation professionnelle en Electromécanique ; (Rèf. E02).
- **Un (1)** Conducteur justifiant un niveau d'Instruction secondaire Qualifiant (Tronc commun, 1^{ère} année du Bac ou 2^{ème} année du Bac) + Diplôme Etatique d'ouvrier de qualification/spécialisation professionnelle en Mécanique + Permis de conduire Catégorie "C"; (Rèf. E03).

Article 2: Lancer un appel aux candidatures pour le recrutement, à la catégorie 4, d'un (1) agent d'exécution :

- **Un(1)** Agent administratif titulaire d'un Baccalauréat+connaissances en Informatique. (Rèf. E04).



11/2019

Article 3: Conditions exigées.

2/2

- Etre de nationalité marocaine.
- Etre âgé au 31/12/2019 de 18 ans au moins et de 40 ans au plus.
- Avoir les niveaux d'instruction ci-dessus et être titulaire des diplômes susmentionnés.

Article 4: Dossier de candidature.

- Lettre de motivation ;
- Curriculum vitae (CV) actualisé+ Photo récente ;
- Photocopie de la carte nationale d'identité ;
- Copie légalisée de l'attestation de scolarité récente (ne dépassant pas un délai de trois mois) ;
- Copie légalisée du certificat ou de l'attestation de connaissances en informatique pour le profil d'agent administratif;
- Copie légalisée du permis de conduire pour les conducteurs;
- Copie légalisée du Baccalauréat pour le profil d'agent administratif.
- Copie légalisée du diplôme pour les autres profils.

Les dossiers de candidatures doivent être envoyés obligatoirement par voie postale et **en signalant sur l'enveloppe la référence du poste, au plus tard le 22 Mai 2019** (le cachet de la poste faisant foi), à l'adresse suivante :

RAMSA « Concours 2019 »
Division des Ressources Humaines
Rue 18 Novembre Q.I, B.P 754.
Agadir, Maroc

En plus du dossier de candidature envoyé par voie postale, **les candidats doivent obligatoirement s'enregistrer sur la rubrique concours RAMSA du site : www.brainman.ma**

- Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération de même que les demandes envoyées par e-mail ou par fax.
- Les dossiers contenant des profils supérieurs aux profils demandés ne seront pas pris en considération.
- Les candidats remplissant les conditions requises seront convoqués pour passer un concours écrit.
- Les meilleurs candidats retenus à l'écrit seront convoqués pour subir un entretien oral ou un test pratique.
- Les dates et lieux des concours seront communiqués ultérieurement.

W

LE DIRECTEUR GENERAL

Ahmed OUKKAS

